

Vivre à La Roquette

ACTUALITÉ - p 3
Le site internet

DOSSIER - p 4-5
Les inondations

VIE COMMUNALE - p 8 à 10
- CCAS
- Transports
- Elections
- Travaux
- T.A.P.

VIE ÉCONOMIQUE- p 11
- Nouveaux commerces
- Marché

VIE ASSOCIATIVE - p 12

INTERCOMMUNALITÉ - p 14
Déchets - étude

www.laroquettesursiagne.com

N° 70

Décembre - Janvier 2016

Le mot du Maire

Chères Roquettanes,
Chers Roquettans,

Nous nous approchons des périodes de fêtes : Noël, jour de l'an que vous préparez, j'en suis sûr, avec enthousiasme. Dans le précédent éditorial, je vous faisais part de mes craintes concernant le risque de feux de forêts, suite à la sécheresse de cet été... les pluies de septembre et le déluge du 3 octobre ont apporté d'autres risques tout aussi dévastateurs. Vous trouverez en pages 4 & 5 les informations sur cette catastrophe.

En cette période festive, nous avons une pensée particulière pour ceux qui ont été touchés par ces inondations, en particulier dans le secteur du Coudouron : chemin et impasse du Moulin, Villas de la frayère ainsi que dans les autres quartiers. Nous avons tout fait pour que l'aide des services publics et la prise en charge des dégâts par les assurances soit la plus complète possible, en particulier en faisant classer la commune en état de catastrophe naturelle. Nous souhaitons à tous ces sinistrés, à l'occasion de ces fêtes, de retrouver espoir et bonheur.

Je vous propose, une nouvelle fois, de découvrir dans ce numéro 70 de Vivre à La Roquette, toute la richesse de notre vie communale et vous invite à venir nombreux à la cérémonie des vœux du maire, le **vendredi 8 janvier** à l'Espace Culturel et Sportif.

Je vous souhaite à tous beaucoup de bonheur et de joie pour 2016.

André Roatta

Maire

Vice-président de la
Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse



OÙ TROUVER «VIVRE À LA ROQUETTE» ?

Saint Jean : Bibliothèque,

Boulangerie «Pains et Gourmandises»

Pont d'Avril : «Station service du Béal»

Dandon : Boulangerie «Les p'tites miettes»

Village : Boulangerie du Village

Et bien sûr à la Mairie

Vous souhaitez être informés de la tenue des **conseils municipaux** ou recevoir le «**ça bouge à La Roquette**» par email, inscrivez-vous en envoyant votre adresse email à :

jacques.pouplot@laroquettesursiagne.com
qui vous informera.

HOMMAGE À CHRISTIANE FRANCHETTI



Christiane Franchetti est née le 21 septembre 1944 à Baume les Dames dans le Doubs. Elle passe son enfance et sa jeunesse à Paris, puis exerce le métier de cartographe chez Michelin où elle est remarquée par la qualité de son travail. Elle vient s'installer à Cannes en 1969 où elle sera infographiste à la Coopérative de l'Enseignement Laïque jusqu'en 2004.

Mariée à Philippe en 1974 elle aura un fils qui lui donnera une petite fille. Ils s'installeront à La Roquette en 1980.

Elle consacrait tous ses loisirs au monde associatif : la bibliothèque, le club «Lei Messugo», le club informatique @b2I et l'Association Culturelle du Val de Siagne. A sa retraite elle sera présidente du club de yoga «Yogasana».

Christiane croquait la vie à pleines dents, elle était dotée d'une forte personnalité et menait de front activités sportives et culturelles comme la marche et la peinture, la lecture et le théâtre. Elle séduisait son entourage par son charme et sa générosité. Son côté artiste s'exprimait aussi dans les arts créatifs et la danse.

Christiane s'en est allée le 25 août 2015 laissant sa famille et tous ses amis dans un profond désarroi.

Tu nous manques beaucoup Christiane.

Le coin des poètes

Le petit Chaperon rouge a perdu son grand-père. Il se prénomme «**Noël**».

C'est un homme bien portant, vêtu de rouge, à la barbe fournie très blanche. Il porte sur son dos une hotte remplie de cadeaux qu'il traîne haut.

D'après les brèves de comptoir, au Saint-Nicolas, il aurait été vu en compagnie du Père Fouettard ? cet addict aux jouets est surnommé par les anciens le «**Père Noël**» !

D'un caractère agréable il est : «**Joyeux Noël**».

D'après les services de renseignements il serait annoncé en Roquette, la semaine du 25 décembre. Bonnes gens, si ce porte bonheurs se manifeste soyez assurés que s'annonce une «**Bonne Année**».



Philippe Borodine

LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE



Pour des raisons d'économies, le site internet de la mairie avait été réalisé depuis 2008 bénévolement par une élue, Andrée Claire Liège, aussi bénévole au club informatique @b2i. Le travail de mise à jour et de suivi étant très chronophage, il a été décidé de créer un nouveau site dont la maintenance sera effectuée par le service communication de la mairie (1 personne).

Ce nouveau site, réalisé en interne avec la participation des services et des élus, est adapté pour être consulté sur les différents supports : ordinateur, tablette, smartphone. Son ergonomie a été conçue pour faciliter la navigation de façon simple et conviviale. Une attention particulière a aussi été apportée à l'esthétique des pages. De nombreux liens vous permettront d'accéder à des téléchargements de documents, à des sites et à des informations complémentaires.

Un site internet, c'est un peu la vitrine de la collectivité et la propriété des administrés. La version 1 est en ligne. Elle n'est ni définitive, ni parfaite. Vous pouvez exprimer vos suggestions pour l'améliorer. Pour cela,

en bas de chaque page, une fenêtre est accessible et vous permettra de faire des propositions pour enrichir et améliorer cet outil.

Ce site et sa maintenance ont été conçus en interne pour en minimiser le coût, soyez indulgents et pro actifs pour l'améliorer.



I N O N D A U N P H É N O M È N E

Dans la soirée du samedi 3 octobre, un épisode pluvieux inhabituel s'est abattu sur la bande côtière des départements 06 et 83. En effet, d'habitude, les pluies arrivent du haut pays et passent sur notre secteur. Quand elles sont fortes, les cours d'eau gonflent progressivement et finissent par déborder, comme le fait malheureusement et régulièrement la Siagne dans notre vallée.

Le 3 octobre, les précipitations diluviennes ont stagné pendant deux heures sans interruption sur le secteur Cannes – La Roquette où il est tombé près de 200 millimètres d'eau, soit plus d'un mois de pluies hivernales. Cela a provoqué une montée très rapide des eaux dans la Siagne qui n'est pas sortie de son lit. Le Béal, lui a débordé au niveau de l'ECS. Les vallons secs comme la Méayne étaient en limite de débordement.

Pour le Coudouren, qui se jette dans La Frayère à La Bocca, les pluies ont provoqué un glissement de terrain au niveau du pont en limite de Mougins. Ce glissement de terrain provient d'un terrain partiellement déboisé. Il a emporté des troncs d'arbres, qui ont formé un embâcle, lequel a bouché le cours du

ruisseau et provoqué une retenue d'eau énorme. Quand les glissières de sécurité du pont ont cédé sous la pression, une vague d'un mètre cinquante est partie et a inondé les habitations situées chemin et impasse du Moulin, ainsi que la partie basse des Villas de la Frayère.

D'autres quartiers ont été sinistrés, en particulier le long du Boulevard de la République où le ruissellement collinaire ajouté au débordement des conduites d'eaux pluviales saturées ont inondé la D 9 ainsi que plusieurs habitations et commerces. Le parking du nouvel immeuble le «Vert Azur» a été complètement inondé avec plus d'un mètre d'eau qu'il a fallu pomper. D'autres habitations isolées ont subi des dégâts : murs emportés...

Au total plus de 30 habitations ont été sinistrées, 3 familles évacuées et plusieurs commerces très endommagés. Dès lundi, la mairie a fait une déclaration en Préfecture pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle, ce qui permet aux sinistrés de percevoir une avance sur indemnisation sous deux mois et d'être indemnisés sous trois mois, à partir de la date de déclaration par leur assurance, sauf pour les voitures assurées au tiers. Trente-deux déclarations ont été enregistrées et transmises à la Préfecture.

La commune aussi a subi des dégâts : enrochements écroulés, un mur du canal de colature s'est effondré sur plus de 50 mètres, des vallons municipaux ont été endommagés et il a fallu, dans l'urgence, dégager les voiries obstruées par des débris en tous genres. Au total plus de 150 000 € de dégâts, ce qui n'est rien si on compare avec la ville de Cannes qui en a recensé plus de 40 millions...

Dès le début de l'épisode pluvieux, les élus, les services techniques et les pompiers sont intervenus, là où c'était possible. Le dimanche les services techniques et les pompiers ont commencé à dégager les voies et à assister les sinistrés (pompage...). Plusieurs élus ont fait le tour des zones sinistrées pour organiser l'aide. La Communauté d'agglomération du Pays de



Fourgon emporté par le Coudouren au Chemin du Moulin

TIONS : EXCEPTIONNEL

Grasse a mis à notre disposition plusieurs bennes et un camion grue pour évacuer les meubles et objets détruits par l'eau. Une fois de plus, tout le monde a été sur le pont.

Quelles leçons tirer de cette catastrophe ? Pour la municipalité, la pression sur le SISA pour que les travaux sur la Siagne et le Béal soient réalisés restera une priorité. Pour les particuliers, il faut d'abord prévenir, en entretenant les fossés et les berges des vallons, même secs comme la Méayne. Les fossés dans la plaine avaient été curés cet été, ce qui a évité bien des déboires. Rappel, l'entretien des berges des vallons incombe aux propriétaires riverains. Ensuite, respecter les réglementations : ne pas déboiser les parcelles protégées, ne pas exhausser les terrains, comme ça a été le cas dans la plaine, car cela met en danger les voisins en cas d'épisode exceptionnel. Enfin, ne pas descendre dans les parties basses des habitations (caves, parkings) en cas de montée des eaux.



Boue dans les Villas de la Frayère



Parking de l'immeuble «Vert Azur»



L'embacle au chemin du Moulin

TEMOIGNAGES

Ce samedi soir 3 octobre Brigitte Cabeau, déléguée de quartier, vaque à ses occupations lorsqu'une vague d'eau et de boue mêlées déferle sur sa maison avec une telle violence que son époux doit s'arc bouter sur la porte d'entrée pour la maintenir fermée sous la pression de l'eau.

En peu de temps sa cave est inondée jusqu'au plafond, elle a de l'eau jusqu'au genou et sans perdre son sang froid elle rassemble les documents officiels et ce qu'elle peut encore sauver pour tout mettre à l'abri au premier étage. Au même moment Mme Grilli, une voisine, assoupie sur son canapé est réveillée par un bruit, elle se lève il y a de l'eau boueuse partout, elle ouvre sa porte d'entrée et est submergée par le flot, l'eau lui arrive à la taille et elle se réfugie tant bien que mal au premier étage.

Après une nuit cauchemardesque mais passée dans le calme et la résignation, on fait front en constatant les dégâts considérables, tout

est souillé de boue et les voitures sont retrouvées à Ranguin ! Ce matin naît un grand élan de solidarité entre Roquettans, enfants, parents, amis, voisins tout le monde est à la manœuvre pour déblayer, épauler et offrir des repas à ceux qui n'ont plus rien.

Les pompiers, la police municipale, la mairie ont apporté leur soutien dans cette rude épreuve dès le lendemain matin. Un mois après les événements, les procédures des assurances sont en cours et les familles les plus touchées ont reçu une aide pécuniaire de la Caisse d'Épargne, du Secours Catholique et du Conseil Départemental.

En conclusion face à l'adversité la solidarité a été le maître mot.



ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE...

Exposition d'Octobre

Six élèves de l'Atelier de dessin académique et leur président et professeur Bernard Pett, ont exposé leurs plus belles oeuvres dans la salle des mariages, durant tout le mois d'octobre (dessins, portraits, nus ou aquarelles). On a pu y voir, par exemple les portraits des élus de la Roquette croqués par B. Pett.



Exposition Novembre

Denise Pellissier, artiste multidisciplinaire a exposé durant tout le mois de novembre dans la salle des mariages, ses photo d'oeuvres de street-art et certains de ses tableaux. Mercédes Belmonte, sculpteur était invitée par l'artiste et a présenté ses sculptures féminines.



Concert «Les belles voix» d'ARSIS

L'Association Culturelle du Val de Siagne, en programmant une soirée dans notre église avec l'Association ARSIS, composée d'artistes lyriques professionnels et amateurs, nous a fait vivre une soirée musicale de haut niveau en nous offrant des extraits d'airs du grand répertoire classique.. La pianiste Catherine Gamberoni a merveilleusement "orchestré" ce sympathique ensemble.



Halloween

L'association Animations Roquette débordée par son succès : plus de 300 personnes ont envahi l'Espace Saint-Jean devenu trop petit.

Les 200 enfants ont été bluffés par les tours du prestidigitateur et ont fait honneur au goûter offert par l'association.



Exposition champignons et fruits sauvages

Cela devient une tradition, l'exposition d'automne de l'Abms a une nouvelle fois attiré plus de 200 visiteurs. Malgré une forte sécheresse, près de 100 exemplaires de ces êtres mystérieux que sont les champignons ont trouvé place dans la belle salle des Marronniers. A cette occasion, Maryse Romieu a également présenté son nouveau livre : "Les secrets des plantes et de leurs usages" aux éditions Gilletta. L'Abms fait parler de La Roquette..."



Opération Jus de fruits à l'école du village

L' Association des parents d'élèves du village a organisé, cette année encore, son opération jus de fruits, dans le but d'expliquer aux enfants que des fruits abîmés peuvent être transformés en jus de fruits plutôt que d'être jetés. Nous remercions nos généreux donateurs, le Leclerc de Ranguin, Bocca Saveurs, Orso, le jardin d'amour de Pégomas et Balicco. Une pensée particulière pour Chronodrive la Bocca qui cette année n'a pas pu participer à cause des intempéries. Grâce à eux, les enfants se sont régalez et ont passé une bonne journée vitaminée!!





Conciliateur de Justice

Après 17 ans de bénévolat, Alain Busso a été chaleureusement remercié par le maire lors d'une cérémonie de départ lors le 26 octobre. Il sera remplacé par Jean Louis Borloz, qui tiendra une permanence au CCAS de Mougins. (voir page 13)



Semaine du goût à la halte-garderie «Les Grilous»

Collage collectif de toutes les catégories d'aliments. Goûter proposant différentes saveurs, couleurs, formes... Les tout petits nomment, sentent et goûtent les fruits, légumes, fromage etc

Nous disposons encore de quelques places libres, n'hésitez pas à nous contacter (pour les enfants à partir de 1 an)

04 92 19 02 97



Médailles d'honneur du travail

Promotion du 14 juillet 2015 :

Argent (20 ans) : Brichetti M. ; Oddo S. ; Dallemagne A. ; Lozic W. ; Rizet B. ; Wilczynski E. ; Juramy O.

Vermeil (30 ans) : Barberis J. ; Lascaud A. ; Luong D. ; Martinetto E. ; Rizet B. ; Wilczynski E.

Or (35 ans) : Barberis J. ; Lozic W. ; Rizet B.

Grand or (40 ans) : Reverte F. ; Rizet B.



Théâtre ACVS - Musset

Belle pièce jouée par deux comédiens talentueux, qui ont su nous faire voir la modernité des textes de Musset et amener subtilement l'œuvre «Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée».



Soirée des Nouveaux Roquettans

Une vingtaine de nouveaux roquettans était au rendez-vous pour faire plus ample connaissance avec monsieur le maire et les membres du conseil municipal. Dans une ambiance très chaleureuse le maire a présenté la commune et toutes les informations pratique pour la vie au quotidien, ensuite tout le monde a trinqué autour du buffet, et les invités sont repartis avec le livre de Maryse Romieu et une documentation pratique fournie sur notre commune.



Minute de silence

Suite aux événements tragiques des attentats de Paris le 13 novembre, les élus et le personnel municipal se sont recueillis devant le parvis de la mairie afin de rendre un hommages aux victimes.

Après un discours de monsieur le maire, l'assemblée a ensuite respecté une minute de silence.



C.C.A.S.

Les personnes âgées de 66 ans et plus, désireuses de se retrouver lors de nos rencontres en ce début d'année 2016, sont invitées à s'inscrire en mairie, en retirant leurs tickets pour participer à :

LA GALETTE DES ROIS

La galette des rois suivie d'un après-midi dansant aura lieu le **samedi 9 janvier à 14 h 30**, salle des marronniers, Espace Saint-Jean.



REPAS DANSANT DU NOUVEL AN

Le repas dansant du nouvel an aura lieu le **samedi 30 janvier à 12 heures**, salle des marronniers, Espace Saint-jean.

Si vous souhaitez participer à ces manifestations, les inscriptions se feront du **14 au 31 décembre 2015** en mairie, service du CCAS. Attention places limitées !



TRAVAUX

LA BASE DE LOISIRS S'AGRANDIT

Notre base de loisirs abrite actuellement un club de foot avec terrain et vestiaires, un club de tennis avec 5 courts, 1 Padel et un pool house, un skate parc et des jeux d'enfants (en réfection), sans compter l'Espace Culturel et Sportif, l'école de cirque et deux parkings de 250 places. C'est un des «joyaux» de notre commune !

La municipalité possède aussi un terrain de 3 hectares de l'autre côté du Béal. Compte tenu de la dangerosité créée par la proximité du skate avec les jeux d'enfants, il a été décidé de transférer le skate parc de l'autre côté du Béal et d'y créer un city stade pour que les jeunes puissent s'amuser en toute sécurité. D'autres aménagements : parcours de santé... sont prévus ultérieurement.

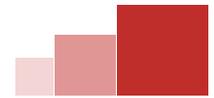
Coût : 170 000 €

SÉCURISATION CHEMIN DE L'ECOLE VIEILLE

La construction de 4 villas a permis de récupérer une bande de terrain pour engager des travaux de sécurisation à l'intersection du chemin de l'Ecole Vieille et de Laveine. Un trottoir a été créé et le marquage au sol d'un rond-point réalisé.

Coût : 30 000 €





TRANSPORTS

LA LIGNE 16 ÉTENDUE.

Suite à la mise en place des nouvelles lignes (voir VALR n° 68 et 69), Sillages rationalise son offre. La ligne A, qui assurait la liaison St Vallier – La Roquette – Mouans-Sartoux a été jugée trop longue par les utilisateurs, ce qui entraînait des retards fréquents. Sillages a donc décidé de la remplacer en adaptant la ligne 16 :

- **nouveau trajet** : Gare SNCF de Grasse – Mouans-Sartoux centre – La Roquette Village - Rond point des Bastides – St Jean – Pégomas.

- **nouveaux horaires**, en particulier pour les scolaires qui empruntaient la ligne A :

Départ St Jean : 6 h 53 – 7 h 41 – 9 h 38....

Départ gare SNCF Grasse : 16 h 20 – 17 h 15 – 18 h 15...

Les autres horaires de la ligne 16 restent inchangés, ils sont disponibles sur les poteaux d'arrêts de bus, en mairie et sur le site Sillages www.sillages.fr



LA LIGNE 650 EN DANGER.

Rappel : cette ligne a été créée suite à une pétition adressée à monsieur le Maire et au Conseil général le 15 septembre 2014, par les parents de 19 collégiens et 8 lycéens qui fréquentent le CIV de Valbonne. Depuis sa création, 3 à 5 élèves seulement empruntent ce bus régulièrement.

Les élus de la Roquette qui se sont investis pour que cette ligne existe, attirent l'attention des 27 signataires de la pétition sur le fait que, dans les conditions de fréquentation actuelle, ce service risque d'être supprimé par le Conseil départemental, compte tenu de son coût par rapport à la faible fréquentation.

BUS SCOLAIRES

Ci-dessous, l'évolution du nombre de réservations de bus pour les sorties scolaires et périscolaires :

2010 : 66 journées et ½ journées
 2011 : 150 journées et ½ journées
 2102 : 200 journées et ½ journées
 2013 : 158 journées et ½ journées
 2014 : 164 journées et ½ journées'
 2015 : 199 journées et ½ journées
 (au 16 octobre et y compris l'école des Oliviers)

ELECTIONS

ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales, pour élire les conseillers régionaux de la région Provence Alpes Côte d'Azur, se dérouleront les **6 et 13 décembre 2015**. Ils seront élus pour 6 ans. La liste arrivée en tête bénéficie de 25 % des sièges, le reste est réparti en proportion des voix pour les listes ayant dépassé 5% des suffrages.

Les bureaux de vote seront ouverts de **8 h à 18 h**, (sauf arrêté préfectoral qui peut reporter la fermeture à 19 h ou 20 h). Vous serez informés par la presse. La commune comptant plus de 3500 habitants, vous devez vous présenter au bureau de vote muni d'une **pièce d'identité OBLIGATOIRE** et de votre carte d'électeur.

Si vous ne pouvez pas être présents (voyages ou déplacement professionnel), ou si vous avez une raison de ne pas pouvoir voter le jour du scrutin (maladie, handicap) vous pouvez déposer une demande de procuration auprès de la gendarmerie dépendant de votre domicile, (Pégomas pour La Roquette). Cette demande doit être accompagnée d'une déclaration sur l'honneur justifiant la raison. Le mandant et le mandataire de la procuration doivent être inscrits sur les listes électorales de la commune, mais pas obligatoirement dans le même bureau.

Si vous vous êtes inscrit sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015, vous pourrez voter à cette élection.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Vous n'avez pas encore effectué la démarche pour vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au :

31 décembre 2015. (mais vous ne pourrez pas voter les 6 et 13 décembre)

Pour cela il suffit de vous présenter à la mairie muni des pièces suivantes:

- le formulaire dûment rempli (à retirer en mairie ou à télécharger)
 - une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, permis de conduire)
 - un justificatif de domicile à vos nom et prénom de moins de 3 mois.
 - pour un changement d'adresse au sein de la commune, un justificatif de domicile à vos nom et prénom.
- Tout changement de votre situation familiale doit également être signalé à la mairie pour mise à jour des listes électorales.

Pour toutes précisions, renseignements complémentaires, le «service élection» est à votre disposition à la mairie ou par téléphone au : **04 92 19 45 13**

Horaires de la mairie: du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

T. A.P. (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - 2^e année)



Pour la seconde année, la commune organise le Temps d'Activités Périscolaires dans les 3 groupes scolaires de La Roquette-sur-Siagne.

Les activités, qui se déroulent de 15h 30 à 16 h 30, sont proposées gratuitement à tous les enfants inscrits par leurs parents. Les groupes d'enfants, en changeant d'activités toutes les 6 semaines, peuvent les découvrir toutes, au cours de l'année scolaire.

Le financement est supporté en partie par la commune, en partie par le Fonds de soutien de l'Etat et, enfin, en partie par la C.A.F.

Le PEDT (projet éducatif territorial) signé par le maire, le préfet et le DASEN, en fixe les modalités. Le comité de pilotage, constitué par les représentants des différents acteurs de la communauté éducative se réunit deux fois par an pour dresser un bilan des activités.

Les activités proposées aux enfants peuvent être sportives, culturelles, artistiques et sont complétées par des accompagnements scolaires.

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- **activités sportives** : Karaté, Viet Vo Dao, Rugby, Futsal, Motricité, Tennis, Judo.

- **activités culturelles** : Echecs, Bridge, Eveil musical, Yoga, Anglais, Contes et livres, Théâtre.

- **activités artistiques** : Arts plastiques, Activités manuelles, Danse, Zumba, Capoeira, Origami, Cirque.

et l'accompagnement scolaire.

- 1 : Rugby à l'école des Oliviers ;
- 2 : Zumba à l'école maternelle saint-Jean ;
- 3 : Karaté à l'école primaire Saint-jean ;
- 4 : Eveil musical à l'école du Village



NOUVEAUX COMMERCES

AU COMPTOIR DE LA PIÈCE DÉTACHÉE

Florence Desogus et Pascal Leriche vous proposent des pièces détachées pour voitures, poids lourds, engins de travaux publics et agricoles toutes marques
195 et 645 avenue de la République.

Tel : **04.93.93.53.62.**

Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mercredi et samedi de 9 h à 12 h.

M. Leriche vous dépanne 24h/24h et 7j/7j

tél. : **06.30.43.49.12**



KATY PÂTES ET PIZZA

Catherine Conil, nous prépare de délicieuses pizzas et des pâtes fraîches (genre raviolis à la daube et aux épinards), des lasagnes ainsi que des sauces « maison » pour accompagner les pâtes.

1305 boulevard du 8 mai.

Ouvert : du mardi au dimanche de 18 h à 22 h,

Vous pouvez commander vos plats au **06.98.311.889.**



BOUCHERIE ÉRIC

Elle est située dans l'immeuble « Vert Azur » à la place des « Délices de l'Intemporelle »

Anciennement installé à Mandelieu, Eric vous propose une charcuterie traditionnelle en direct du Limousin. La viande vient des Alpes, l'agneau de Sisteron.

554 avenue de la République « Résidence Vert Azur »

Il prépare vos commandes **06.09.90.25.06** ou au **04.83.14.69.04.**

Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h 30 : le dimanche de 7 h à 12 h 30.



MARCHÉ

MARCHÉ : LÉGUMES

Marché du samedi

Un nouveau banc de fruits et légumes au marché du samedi Place de Pallanca.

Jérôme se sert au MIN et apporte un bon complément aux légumes de saison de la maison Campana. Vous trouverez aussi des fruits exotiques (mangue, papaye, etc...) pour garnir vos corbeilles de fruits de Noël.



LES GROSSES LÉGUMES DE LA ROQUETTE !!

Si nous n'avons pas de personnalité importante à La Roquette, nous avons de « grosses légumes », la preuve avec ces roquetans qui ont découvert dans leur jardin des légumes hors normes.

Italo D'agosto avec sa fleur de courgette de 25 cm de diamètre, ou encore Giulia et Stella, qui ont découvert, suite à leurs plantations au printemps, une courgette « oubliée », d'un poids de près de 6 kg pour 56 cm.



Open de Tennis

Cette année, le tournoi du tennis club Roquettan, qui s'est déroulé du 5 au 19 août, a rassemblé 380 joueurs de 11 à 70 ans. Les participants sont venus de toutes les régions de France, d'Italie, du Portugal, d'Espagne et même de pays plus lointains comme les USA, le Chili, la Russie. Il y avait aussi une délégation importante du Qatar. Nouveauté cette année : le challenge du Crédit Agricole, partenaire qui soutient activement le Club. Son Président, Serge Bernardi a remis les coupes avec les élus et Edgar Mus, président du Club et juge arbitre du tournoi.



Téléthon 2014 - Roquet'art danse

Roquet'Art danse

L'association participera, comme tous les ans au **TELETHON** et proposera un relais avec des spectacles toute la journée du dimanche 6 décembre à l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne. Tous les élèves des cours classique, jazz, hip hip et Baby gym pourront montrer leur travail.

Le prix de la place est de 2 €, la somme récoltée sera reversée en intégralité au TELETHON.

Renseignements au 06.16.10.49.77. ou sur Facebook pages.



A.B.M.S. Association Botanique et Mycologique

Pour compléter son action pédagogique auprès de la population, que ce soit par les expositions (salades sauvages, fruits et champignons...) soit par les sorties botaniques, l'ABMS a proposé cette année des ateliers de reconnaissance des champignons les lundis soirs d'octobre et novembre. L'objectif est d'éviter les intoxications par des espèces toxiques. De nombreux cueilleurs amateurs ont pu consommer leur récolte en toute sécurité. Merci aux bénévoles de l'ABMS pour leur dévouement au service de tous.



Tournoi de foot du 11 novembre

Ce tournoi à destination des petites catégories U7 U8 U9, organisé par le Stade olympique Roquettan au stade Ferrero a connu une véritable réussite.

En effet, pas moins de 300 enfants se sont donnés rendez-vous ballon

au pied ! Des équipes venues des bassins Cannois et Grassois mais aussi des équipes du Var!

Ce tournoi s'est déroulé dans un très bon esprit sportif, et nos futurs Zidane ont pu exercer leur passion. Vive le foot !

LE CARNET - Septembre - octobre 2015

NAISSANCES

DUMAZERT Emilia
GHIBAUDO Aaron
HABASQUE Rose
JEAN-ZEPHIRIN Tyrese
LECLERCQ Lenny
LENFANT VALOT
Maxence
MASSONI Lisandrine

NAUDIN Lanaé
ROVERE Daryl



MARIAGES

BAUDOIN Michel et JEANTHEAU Edwige
COQUETTE Cédric et SEGUIN Alexia
MARINO Dominique et BARBERIS Claudia
SCROPPO Jean et GIRAUDI Hélène
VIDAL Christophe et BRACCO Fabienne

DÉCÉS

DIAS José Antonio
GUILLAUME Jacques
LICATESE Antonin
LIONNE Thierry
MUSSO Raymonde veuve GANIO
VOUTEY Michelle veuve LETELLIER



RAYONS D'ESPOIR 06

L'objet de l'association est d'offrir une aide alimentaire et vestimentaire aux personnes les plus démunies en leur demandant une participation financière. En partenariat avec des associations et les services sociaux, elle récupère auprès de tous commerces de distribution alimentaire tous types de denrées invendues afin de les redistribuer.

Peuvent en bénéficier les personnes démunies, bénéficiaires

du RSA, tenues de présenter l'avis d'imposition, justificatif de domicile, livret de famille, éventuellement une notification de la CAF ou des ASSÉDIC. Inscription sur place. L'association recherche des bénévoles.

938 Av de la République
Hameau de St Jean
(à côté de la police municipale)

Ouvert du **lundi au samedi de 10 h à 16 heures**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Jean Louis Borloz, conciliateur de justice tient une permanence au CCAS de Mougins, 687 boulevard C. Rebuffel, le **vendredi de 13 h 30 à 16 h 30** sur rendez-vous au **04 92 92 48 11**.

Le conciliateur est nommé par le président de la Cour d'appel

d'Aix en Provence pour régler bénévolement et à l'amiable les conflits entre personnes physiques ou morales et éviter si possible un procès. Nous détaillerons son rôle dans un prochain numéro.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est, depuis peu affectée à nouveau au service de notre commune. Ses jours de réception sont **mardi et jeudi matin**.

Pour la contacter, appelez le **04 89 04 33 10** et demandez un rendez-vous avec Madame Dautzet.

BENNE ENCOMBRANTS

La benne destinée à récupérer les encombrants, **uniquement des particuliers** (hors gravats et matériaux de construction) est placée en face du 845 boulevard du 8 mai. Afin d'éviter les dépôts par les professionnels, elle sera désormais mise en place, sous surveillance de 7 h 30 à 9 h 30 jusqu'à ce qu'elle soit pleine les mercredis des semaines paires.

- **9 et 23 décembre**
- **6 et 20 janvier 2016**



NOUVEL ACCES HANDICAPÉS À LA HALTE-GARDERIE «LES GRILOUS»

Les récents travaux effectués à la halte-garderie «les grilous» ont permis, outre la réfection du revêtement extérieur de la cour avec un matériau souple et une nouvelle clôture, la mise aux normes du portail. En effet, dans le cadre de la politique de la ville, les communes ont obli-

gation de réaliser les travaux pour l'accès des bâtiments aux personnes à mobilité réduite. C'est chose faite aux Grilous où tous ces aménagements permettent désormais un accès facile à la cour et à l'établissement.



CONCOURS PHOTO

Nous vous rappelons que le thème du concours photo 2015, est «**Chemins et sentiers de La Roquette**». vous pouvez encore vous inscrire. Les dossiers et photos doivent être déposés en mairie avant le **31 décembre 2015**.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles en mairie au service communication.

Tél. : **04 92 19 45 08**
communication@laroquettesursiagne.com



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE ÉTUDIE (ENFIN) LE PROBLÈME DES DÉCHETS

Si nous employons le terme «problème» pour la gestion des déchets, c'est parce que la situation de la CAPG est catastrophique. En effet nous produisons 45 % d'ordures ménagères résiduelles (O.M.R.) de plus que la moyenne France et donc notre facture est aussi 50 % plus élevée. Par contre les résultats du tri sélectif sont de 10 % inférieurs, alors que le recyclage génère des ressources et participe à l'économie circulaire. En 12 ans la taxe TEOM, qui représente 30 % de votre taxe foncière a été multipliée pratiquement par 3. Ça ne peut pas continuer ainsi.

Le syndicat SIVADES, aujourd'hui disparu et remplacé par le SMED, avait envisagé des solutions industrielles de traitement des déchets, que nous avons combattues et qui n'auraient fait qu'augmenter encore l'addition. Depuis plusieurs années, les élus de La Roquette militent dans ces syndicats pour repenser complètement le problème et apporter des solutions adaptées. En février 2014, une présentation faite par J. Pouplot à l'ensemble des élus de la collectivité, a déclenché une prise de conscience, qui a débouché sur le lancement d'une étude confiée depuis 6 mois à un cabinet spécialisé.

D'où vient le problème ?

Essentiellement d'une absence de stratégie globale dans la gestion des déchets. Nous collectons n'importe comment, de façon différente dans chaque secteur, certaines communes sont en porte à porte, d'autres en points d'apports collectifs. Les containers sont en général de taille trop importante, ce qui ne favorise pas le tri et encourage le manque de civisme. Une tonne de déchets coûte près de 300 € à collecter et à traiter, quand on retrouve des containers remplis de gravats, il ne faut pas s'étonner que l'addition soit salée. L'absence de règlement de collecte commun encourage aussi les dépôts sauvages, pas toujours sanctionnés.



Les entreprises ne trient pas suffisamment et profitent souvent des points d'apport pour se délester de leurs encombrants.

Enfin, nous n'avons aucun outil de traitement : décharge, incinérateur, dans l'ouest du département, ce qui occasionne des frais de transports importants (> 2 millions € par an).

Y a-t-il des solutions ?

Bien sûr ! L'étude en cours propose un certain nombre de pistes qui permettraient de réduire significativement la production de déchets et donc d'en stabiliser le coût avant de pouvoir le faire baisser. La stratégie initiée par les élus de La Roquette et mise en place par C. Mangino a permis de baisser de 20 % le tonnage des O.M.R. en



6 ans (OMR = poubelle grise), en passant de 488 à 395 Kg / habitant / an alors que Mouans Sartoux, resté en points d'apports est resté stable à 501 Kg / habitant.

Ce qui a été fait, c'est la généralisation partout où c'est possible de la collecte en porte à porte, la réduction et la fermeture des points d'apport volontaires... Malgré cela, même La Roquette reste au-dessus de la moyenne France en tonnage d'OMR qui est de 275 Kg / habitant / an !

Il y a donc des mesures à prendre pour revenir à des chiffres acceptables, tant sur le plan des tonnages et du coût que sur celui du recyclage et du traitement écologique de nos déchets. Ces mesures sont connues, expérimentées depuis plus de 10 ans par une quinzaine de collectivités et passent par une évolution de la collecte, en particulier des collectes sélectives. Le bureau d'étude doit rendre ses propositions avant la fin de l'année, nous vous en tiendrons bien évidemment informés.

Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue. Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code général des collectivités territoriales, du Code électoral et du droit de la presse.

Parole aux élus de l'opposition

Chères Roquettanes, chers Roquettans,

J'avais préparé pour le vivre à La Roquette n°70 un propos centré sur 3 sujets qui nous concernent directement.

-1/ les difficultés financières que rencontre notre Communauté d'agglomération Pays de Grasse avec les conséquences lourdes d'un emprunt toxique qui réduit fortement au moins pour un an notre capacité d'investissement. Il faudra reporter, limiter certains projets voir tout simplement les annuler si besoin.

-2/ je voulais également vous informer que l'élection démocratique des 3 élus communautaires lors des dernières municipales de mars 2014 n'a pas été respectée et le 3^e siège qui revenait à Christian Ortega et que j'avais occupé pendant plusieurs mois a été par un vote du conseil municipal le 10 novembre 2015 attribué à un membre de la majorité même si ce dernier n'a recueilli que 17 voix alors que la majorité disposait de 22 votes.

Bien entendu, je continue à participer à plusieurs commissions de notre Communauté d'agglomération afin de suivre et intervenir dans ces réunions importantes pour notre avenir communautaire.

-3/ le règlement du PLU et le projet de zonage seront présentés le 19.11.2015 et il vous appartient maintenant de formuler vos observations au service urbanisme de La Roquette et ce jusqu'au 14 décembre. L'approbation du PLU devrait intervenir par un vote du conseil municipal en juillet 2016.

«Unis pour La Roquette» et ses représentants au conseil municipal.
Christian Ortega, Colette Blanchard, Raymond Albis, Marie-Danièle Leroy, Rudy Morand.
ortegalaroquette2014@gmail.com

Chères Roquettanes, chers Roquettans

Au lendemain des inondations meurtrières qui ont frappées notre bassin de vie nous devons constater que notre commune a une part de responsabilité dans cette catastrophe.

Sa position géographique - en amont du bassin versant -, la topologie des lieux - concentration des vallons - font que nos actions d'aménagement, d'urbanisme, d'entretien de nos terrains participent aux débits d'eau de ruissellement enregistrés en aval et contribuent à la saturation des réseaux.

Certes, le phénomène d'inondation n'est pas uniquement dû à l'urbanisation, mais elle y contribue fortement. Les impacts du changement climatique sont déjà visibles - très fortes concentrations de la pluie - et force est de constater que les modèles de calculs destinés à définir les équipements de rétention des eaux sont dépassés.

LE PPRI n'est pas suffisant en ce qu'il se contente de définir les zones à risques mais il ne présente pas les dispositions particulières à prendre en amont pour ne pas les aggraver.

Pourtant, un document d'urbanisme permet d'agir pour limiter ces risques : il s'agit du PLU. Ça tombe bien, il est en cours d'élaboration dans notre commune et nous comptons agir sur son règlement et son zonage pour notamment :

- limiter au maximum l'urbanisation des zones tout en tenant compte des souhaits des propriétaires et des riverains,
- éviter les constructions de voieries qui ne répondent pas à un besoin exprimé par les Roquettans,
- favoriser la continuité écologique (trame verte et bleue),
- préserver les espaces paysagers remarquables (restanques, oliveraies...)

Bref essayer d'agir pour ne pas contribuer aux catastrophes futures

Stanislas KOZIELLO et son équipe de «J'aime La Roquette»

Parole aux élus de la majorité

Chères Roquettanes, Chers Roquettans,

Nous vous avons adressé récemment deux «Lettres du Maire». La lettre n° 9 destinée à attirer votre attention sur les difficultés financières que nous rencontrons et qui, malheureusement vont s'intensifier, compte tenu des nouvelles charges que l'Etat transfère aux communes, sans contrepartie financière. Nous espérons que ce courrier vous a fait prendre conscience des difficultés auxquelles les communes seront confrontées à l'avenir pour maintenir le niveau de service élevé, comme celui que nous essayons de vous offrir.

En effet, à La Roquette, les municipalités successives ont toujours privilégié des services de qualité (cantine intégrée, portage des repas à domicile...) et accessibles à tous grâce à des prix très bas, quand ils ne sont pas gratuits. Il va falloir prendre des décisions douloureuses : soit baisser le nombre ou la qualité des prestations, soit en augmenter le prix (actuellement extrêmement bas), soit en faire supporter le coût par l'impôt. Vaste sujet de débat, auquel vous serez associés.

Dans la lettre n° 10, nous avons essayé de vous apporter les informations nécessaires à une bonne compréhension de ce qu'imposent les règles d'urbanisme et des difficultés rencontrées pour élaborer le P.L.U., compte tenu des changements incessants de la législation. Après la réunion publique du 19 novembre, le conseil municipal sera appelé à voter le plan proposé et une enquête publique vous donnera la possibilité d'exprimer vos remarques début 2016.

Les propos de certains opposants, affirmant qu'il faut arrêter toute urbanisation, qu'il ne faut pas construire de logements sociaux sont irréalistes. Quant aux affirmations faisant porter à la municipalité la responsabilité dans les inondations d'octobre, elles sont inacceptables. En effet, la partie inondée est très peu urbanisée et ce n'est pas un problème d'imperméabilisation des sols qui est en cause (voir article P 4 – 5).

Enfin, contrairement aux affirmations de certains, qui accusent la municipalité de vouloir bétonner le Village, le projet en cours a pour but de limiter et d'organiser une expansion démographique raisonnable et raisonnée, tout en améliorant son environnement verdoyant. Tout comme le PLU a pour but de protéger des secteurs voisins classés rouges aux PPR Inondation et incendie. Préparer l'avenir, protéger les administrés, sont deux priorités qui animent notre action.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Les élus de la majorité.

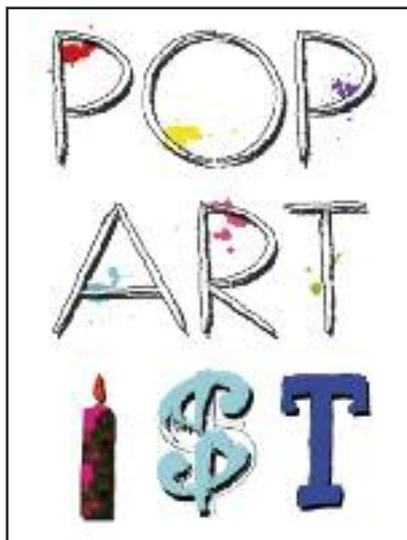
Décembre

EXPOSITION DE «POP ART»

du 14 au 31 décembre du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

CAJ - ADAPEI des AM
Mairie salle des mariages

Vernissage mardi 15 décembre à 18 h 30



TÉLÉTHON

Vendredi 4 décembre

Marche aux lampions avec le Père Noël et dégustation de minestrone et de châtaignes grillées. Tours en camion de pompiers. à la Maison des Associations au village. Organisé par Roquettons Ensemble
06 99 29 56 27

Dimanche 6 décembre

de 10 h à 18 h 30

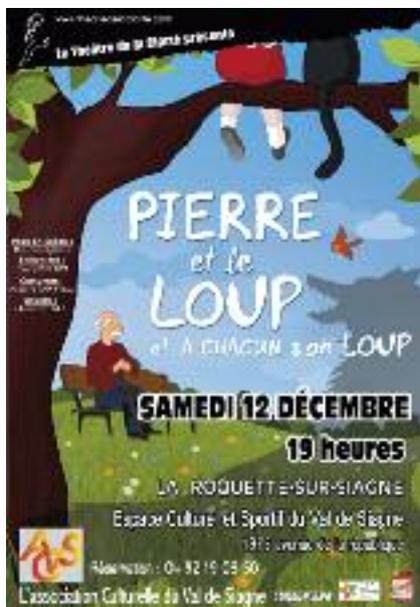
- Relais de danse organisé par l'association Roquet'art danse à l'Espace Culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av de la république
Renseignements : 06 16 10 49 77
- Concours de boules - place Pallanca

SPECTACLE POUR ENFANT

«PIERRE ET LE LOUP, À CHACUN SON LOUP» (à partir de 3 ans)

Samedi 12 décembre à 19 heures

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne
1975 avenue de la république
Association Culturelle du Val de Siagne
04 92 19 09 50 - www.acvalsiagne.fr



RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Jeudi 31 décembre à 20 h 00

Spectacle cabaret comique avec la troupe de La Réserve, «Ah ! l'amour», suivi du repas et de la soirée dansante.

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne
1975 av. de la République
Organisé par l'Association Culturelle du Val de Siagne - 04 92 19 09 50

www.acvalsiagne.fr



Janvier 2016



EXPOSITION DE

PEINTURE

du 4 au 30 janvier
du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

Christian Mauger

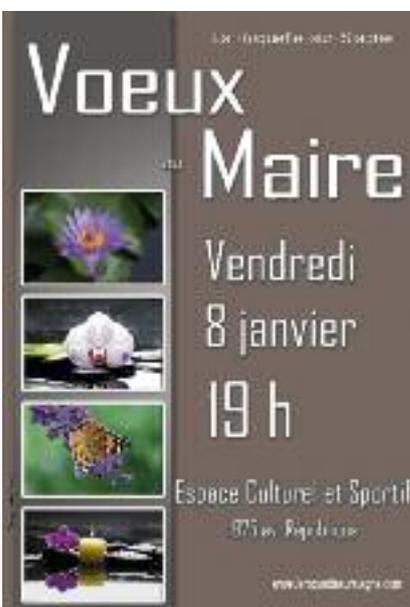
Vernissage Jeudi 7 janvier à 18 h 30

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 8 janvier à 19 heures

Espace Culturel et sportif du val de Siagne

1975 avenue de la République



GALETTE DES ROIS

Samedi 9 janvier à 14 h 30

Espace Saint-Jean - Salle des Marronniers
Offert par le CCAS - 04 92 19 45 13

EXPOSITION LES SALADES SAUVAGES

Samedi 23 et dimanche 24 de 10 h à 18 h

Espace Saint-Jean - Salle des Marronniers
Association ABMS



REPAS DANSANT DU NOUVEL AN

Samedi 30 janvier à 12 heures

Espace Saint-Jean - Salle des Marronniers
Offert par le CCAS - 04 92 19 45 13

PROGRAMME MEDIATHEQUE

DÉCEMBRE :

Noël !... enfin ! Et si on parlait un peu des rennes
Table thématique :
«Vive Noël !»



ATELIER CRÉATIF : Les mercredis 2 et 9 décembre de 14 h à 16 h, ateliers créatifs de Noël, étoiles en Origami, cartes de Noël, cartes de vœux... (À partir de 8 ans, inscription obligatoire)

SPECTACLE : Samedi 12 décembre à 15 h
«Un Noël de Folie !» proposée par la Compagnie «la réserve»
(spectacle tout public, réservation obligatoire)

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE DU 22 DÉCEMBRE 2015 AU 2 JANVIER 2016 INCLUS

En 2016 l'équipe de la médiathèque proposera à ses lecteurs un tour de France culinaire. De la Carbonade flamande à la soupe au Pistou les mets Français n'auront plus de secret pour votre palais !

JANVIER 2016

Table thématique : «La France, pays aux mille merveilles...»

Tél. : 04 92 19 10 60

888 avenue de la République - Médiathèque